



**ARDENNE**  
METROPOLE

**LE MAG**



Séminaire « Ardenne Métropole dans la coopération transfrontalière » - 17 novembre 2016

Aiglemont  
Arreux  
Les Ayvelles  
Balaives-et-Butz  
Balan  
Bazeilles  
Belval  
Bosseval-et-Briancourt  
Boutancourt  
Chalandry-Élaire  
La Chapelle  
Charleville-Mézières  
Cheveuges  
Cliron  
Daigny  
Damouzy  
Dom-le-Mesnil  
Donchery  
Élan  
Étrépigny  
Fagnon  
Fleigneux  
Flize  
Floing  
Francheval  
La Francheville  
Gernelle  
Gespunsart  
Givonne  
Glairé  
La Grandville  
Hannogne-Saint-Martin  
Haudrecy  
Houldizy  
Issancourt-et-Rumel  
Illy  
Lumes  
La Moncelle  
Montcy-Notre-Dame  
Neufmanil  
Nouvion sur Meuse  
Nouzonville  
Noyers-Pont-Maugis  
Pouru-aux-Bois  
Pouru-Saint-Rémy  
Prix-lès-Mézières  
Rubécourt-et-Lamécourt  
Saint-Aignan  
Saint-Laurent  
Saint-Menges  
Sapogne-Feuchères  
Sécheval  
Sedan  
Thelonne  
Tournes  
Villers-Cernay  
Villers-Semeuse  
Villers-sur-Bar  
Ville-sur-Lumes  
Vivier-au-Court  
Vrigne-aux-Bois  
Vrigne-Meuse  
Wadelincourt  
Warcq

## ÉDITO

### Sur la bonne voie

Notre communauté d'agglomération s'apprête à fêter son 3<sup>e</sup> anniversaire. Trois années cruciales durant lesquelles nous avons bâti les fondations qui nous permettent aujourd'hui de rencontrer nos premiers succès et de travailler sur des dossiers à la mesure de vos attentes. Tout n'a pas été facile, loin de là, mais nous pouvons désormais focaliser nos énergies sur la concrétisation de projets porteurs.

Au cours des derniers mois, nous avons ainsi enregistré un nombre non négligeable d'avancées particulièrement prometteuses. Je pense notamment à notre futur campus universitaire, désormais sur les rails, et qui va enfin offrir aux jeunes Ardennais désireux de poursuivre des études post-bac une alternative crédible à «l'exil» dans une autre région. Je pense aussi à l'adoption d'un nom et d'un logo propres à Ardenne Métropole, ou à la création d'outils de communication qui nous permettent de dialoguer avec vous.

Je pense également aux nombreux chantiers (eau potable, assainissement...) menés à bien afin de rendre plus paisible votre vie quotidienne, et qu'aucune de nos communes n'aurait pu financer seule. Je pense enfin aux multiples dossiers qui vont voir le jour et dont la plupart concerneront en priorité les vastes portions rurales du territoire communautaire : mise en place d'un réseau d'autopartage de véhicules électriques, arrivée du très haut débit dans toutes nos communes, soutien à la création de maisons médicales, lancement d'un vaste programme de lutte contre les inondations dans le Sedanais...

Toutes ces initiatives répondent à un seul impératif : faire d'Ardenne Métropole un territoire novateur, ambitieux et solidaire.

Boris Ravignon  
Président d'Ardenne Métropole  
Maire de Charleville-Mézières

# ARDENNE MÉTROPOLE À LA POINTE DU NUMÉRIQUE

L'usage du numérique change nos vies quotidiennes. En utilisant le numérique pour proposer un nouveau panel de services, Ardenne Métropole rejoint les autres territoires novateurs.

L'agglomération a choisi de favoriser cette mutation : elle permettra de vous proposer de nouveaux services inaccessibles jusqu'alors, d'éviter chaque année d'imprimer quelques dizaines (ou centaines...) de milliers de documents, et de limiter vos déplacements superflus. Tour d'horizon, forcément virtuel !

## VOS BILLETS EN LIGNE

Les spectateurs du théâtre de Charleville-Mézières ont l'habitude d'utiliser sa billetterie électronique pour réserver leurs places en ligne. Depuis peu, il est également possible d'en faire de même pour les spectacles estampillés « Ardenne Métropole », comme la saison culturelle « Entre petits et grands ». Rendez-vous à cet effet sur le site [www.charleville-mézières](http://www.charleville-mézières) puis cliquez sur la rubrique « Services en un clic ».



## WIFI PUBLIC

Depuis l'été dernier, un réseau wifi public gratuit a été mis en place sur certains secteurs bien précis de Charleville-Mézières : place Ducale, place Churchill, au camping du Mont Olympe et à la Caisse d'Épargne Arena. D'autres sites sont en cours d'équipement, comme les alentours du château de Sedan, les abords du musée Rimbaud ou le port de Charleville-Mézières. En attendant de nouvelles extensions. Autre nouveauté, le réseau wifi couvrant déjà les médiathèques de Sedan et Charleville-Mézières va être modifié pour offrir une sécurité accrue à ses utilisateurs.

## UN ESPACE NUMÉRIQUE

Il existe déjà au sein de la médiathèque Voyelles, à Charleville-Mézières, sous la forme d'une offre double. D'une part une vaste salle de jeux vidéos, d'autre part un labo numérique doté d'équipements informatiques permettant la création web et graphique, la modélisation et l'impression 3D. Le tout avec la présence d'un médiateur présent pour conseiller et guider les utilisateurs désireux d'acquérir ces nouvelles compétences.



## UN PORTAIL WEB « MUSIQUE »

Avec le Conservatoire communautaire (CRD et Ecole de Sedan), Ardenne Métropole détient un atout musical majeur. D'autres acteurs, notamment associatifs, viennent compléter cette offre déjà conséquente d'apprentissage de la musique. D'où l'idée de créer un site destiné à lister avec précision toutes les offres en la matière. Vous voulez apprendre à jouer du ukulélé, intégrer une chorale ? Vous saurez instantanément où et avec qui cela est possible. Une autre partie de ce site servira à promouvoir concerts et autres actualités musicales ; il jouera également le rôle d'interface entre les professeurs, les élèves et les parents.

## UN PORTAIL WEB « LIVRES »

Courant 2017, le lecteur aura accès par le site internet des médiathèques communautaires ou par celui de la bibliothèque départementale de prêt à l'ensemble de leurs fonds et ouvrages ouverts au prêt. Chaque utilisateur pourra ainsi savoir si l'ouvrage qu'il recherche existe dans l'une ou l'autre de ces structures et comment, le cas échéant, effectuer sa réservation.



## UNE MÊME CARTE POUR TOUS LES ÉQUIPEMENTS LUDIQUES

Une même carte d'entrée donnant accès aux deux centres aquatiques (Charleville-Mézières et Sedan) ainsi qu'à la patinoire d'Ardenne Métropole : c'est ce que permet désormais un serveur commun aux différents équipements ludiques du territoire. Plus besoin de « jongler » entre différents abonnements pour passer de l'eau à la glace !

## UN CLIC PAR FACTURE

Ardenne Métropole propose à tous les usagers qui le souhaitent de dématérialiser leurs factures d'eau... et le règlement qui les accompagne. En clair, vous avez la possibilité de vous acquitter de vos paiements sans timbre ni papier, mais tout simplement par écran, via internet.



## TRÈS HAUT DÉBIT POUR TOUS

Un opérateur privé, Orange, équipe actuellement à ses frais les communes urbaines d'Ardenne Métropole en fibre optique, afin de permettre à leurs riverains de basculer sur le très haut débit. Afin de faire bénéficier les habitants des secteurs ruraux de la même possibilité, les collectivités locales (région, département, Ardenne Métropole) ont décidé de mettre la main à la poche. A terme, chacun pourra donc accéder à la même qualité de service, à la campagne comme à la ville. Pour Ardenne Métropole, il s'agit d'une dépense de 4,9 millions d'euros.

## JE CHERCHE UN STAGE OU UN EMPLOI...

De plus en plus régulièrement, pour mener à bien leurs études, ados et jeunes adultes doivent impérativement suivre un ou plusieurs stages en entreprise. Et la recherche de ces derniers s'avère souvent problématique... D'où le projet de créer un serveur spécifique, ouvert au public, recensant les différentes offres et demandes en la matière, afin de mettre en relation futurs stagiaires et structures prêtes à les accueillir. Ce projet, quasiment finalisé par la Maison de l'emploi, est maintenant repris par Ardenne Métropole.



## EN INTERNE AUSSI !

Parallèlement aux nouveaux services pour les usagers, désormais offerts grâce à la généralisation des pratiques numériques, le même effort est fourni en interne, au sein des services d'Ardenne Métropole. A titre d'exemples, on peut citer la mise en place d'outils performants permettant d'accéder par écran à l'ensemble des plans cadastraux du territoire communautaire ; la disparition des courriers classiques, en papier, ce qui permet en outre un meilleur suivi de ces derniers ; la gestion de la demande de congés entièrement informatisée ; la création d'une plate-forme informatique permettant la réservation d'une salle ou d'un véhicule de service ; la diffusion d'une lettre d'information hebdomadaire par mail à l'ensemble des agents et élus ; l'installation, dans tous les services ne disposant pas de postes informatiques individuels, de bornes permettant à chacun des agents d'accéder au plus vite à toutes les informations internes ; l'arrêt de l'envoi de documents en papier (comptes rendus, rapports, dossiers lors des conseils communautaires...) aux élus.



N° 46 - 18 novembre 2016 / 2<sup>e</sup> année

**ARDENNE MÉTROPOLÉ** **LA LETTRE HEBDO**

**Frontière**  
vincent.chaumont@ardenne-metropole.fr  
Territoire transfrontalier par essence, Ardenne Métropole entend ces prochaines années s'engager dans une démarche affirmée de coopération avec la Belgique, mais aussi le Luxembourg ou les Pays-Bas. Jeudi après-midi, une bonne centaine

**Rendez-vous chez vous !**  
jerome.dalbarre@ardenne-metropole.fr  
Parmi ses différents domaines d'activités, Ardenne Métropole s'engage aux côtés des commerçants, artisans ou PME de son territoire en soutenant financièrement leurs projets d'investissement, de modernisation, d'aménagement ou d'embellissement. Afin

# L'ACTUALITÉ DES PROJETS D'ARDENNE MÉTROPÔLE

## L'incubateur Rimbaud'Tech

Cet outil dédié au développement économique et à l'innovation est désormais ouvert au sein de l'ensemble Terciarys situé à côté de la gare de Charleville-Mézières.

Plus d'informations dans Le Mag de septembre 2016.

Renseignements au 03 24 29 94 56

## Le campus universitaire

Le projet définitif a été approuvé par les usagers du campus.

Cap sur 2019 et la rentrée universitaire.

Détails du projet dans Le Mag d'octobre 2016.

## Le réseau internet très haut débit

La Région Grand Est va déployer le réseau très haut débit sur l'ensemble du territoire dans le cadre d'une concession comme le fait l'Etat pour les autoroutes. Travaux prévus de 2018 à 2024.



## La mobilité pour tous et partout

Ardenne Métropole mène de front des dossiers importants en matière de mobilité : le renouvellement du titulaire de son contrat d'exploitation de bus, le déploiement d'une flotte de véhicules électriques et l'installation de bornes de recharge sur tout le territoire communautaire.

## Les trophées des entreprises : dernière ligne droite !

La première édition des Trophées des entreprises est désormais lancée et les candidats peuvent encore déposer leur dossier jusqu'au 15 décembre 2016.

Règlement et dossier de participation disponibles sur [www.ardenne-metropole.fr](http://www.ardenne-metropole.fr)

[www.ardenne-metropole.fr](http://www.ardenne-metropole.fr)

# L'ACTUALITÉ DES ÉQUIPEMENTS LUDIQUES

En cette période hivernale, Ardenne Métropole met en lumière la patinoire Elena Issatchenko à Charleville-Mézières. Située promenade de la Warenne, petits et grands peuvent y pratiquer le patinage et de nombreux sports de glace au sein de clubs comme le patinage artistique, le hockey, le patinage de vitesse ou encore le curling.

## Patinoire Elena Issatchenko à Charleville-Mézières

Fermée samedi 10 et dimanche 11 décembre 2016 toute la journée (compétition de short track).

Fermée les samedis 24 et 31 décembre après-midi et les dimanches 25 décembre et 1<sup>er</sup> janvier.

Vendredi 16 décembre de 20 h 30 à 23 h : «soirée Noël à la patinoire»

Vendredi 23 décembre de 15 h à 17 h : venue du Père Noël et distribution de friandises.

## PETITES VACANCES

LUNDI

10 h - 12 h / 14 h - 17 h 30

MARDI

10 h - 12 h / 14 h - 17 h 30 / 20 h 30 - 22 h 45

MERCREDI

10 h - 12 h / 14 h - 17 h 30

JEUDI

10 h - 12 h / 14 h - 17 h 30

VENDREDI

10 h - 12 h / 14 h - 17 h 30 / 20 h 30 - 22 h 45

SAMEDI

14 h - 17 h 30 / 20 h 30 - 22 h 45

DIMANCHE

10 h - 12 h / 14 h 30 - 17 h 30

## les horaires

### PÉRIODE SCOLAIRE

MARDI 20 h 30 - 22 h 45

MERCREDI 14 h - 17 h 15

VENDREDI 20 h 30 - 22 h 45

SAMEDI 14 h - 17 h 15 / 20 h 30 - 22 h 45

DIMANCHE 10 h - 12 h / 14 h 30 - 17 h 45

Retrouvez les horaires, les tarifs et l'actualité des équipements ludiques sur [www.ardenne-metropole.fr](http://www.ardenne-metropole.fr)



## Centre aquatique de Sedan

Fermé du 19 décembre au 1<sup>er</sup> janvier inclus.

Le 2 janvier : piscine et espace forme ouverts de 14 h 30 à 20 h 30.

À partir du 3 janvier : horaires «période scolaire» applicables.

## Centre aquatique Bernard Albin à Charleville-Mézières

Fermé samedi 3 et dimanche 4 décembre toute la journée (championnats régionaux).

Du 19 décembre au 2 janvier : horaires «petites vacances» applicables et structures gonflables tous les jours de 15 h à 17 h.

Mercredi 21 décembre de 15 h à 17 h : venue du Père Noël et distribution de friandises.

Fermé les samedis 24 et 31 décembre après-midi et les dimanches 25 décembre et 1<sup>er</sup> janvier.

## Piscine de la Ronde Couture à Charleville-Mézières

Fermée du 19 décembre au 1<sup>er</sup> janvier inclus.